

## Résumé de texte

### Conception ICN Business School - ISC Paris Grande Ecole

#### Session 2025

## 1 – Le sujet

Le texte à résumer est extrait d'un ouvrage de David Colon, intitulé *La Guerre de l'information*, paru en 2023. L'auteur décrit les mécanismes de cette guerre qui se déroule sous nos yeux, sans que nous en soyons conscients, alors qu'elle constitue une menace pour nos démocraties. Il s'agit en effet de montrer que, opposant les États autoritaires et les régimes démocratiques, elle démultiplie les champs de bataille, et qu'elle nécessite par conséquent, de la part des démocraties, une réaction de défense à sa mesure.

## 2 – Barème, attentes du jury

On attend des candidats une bonne maîtrise de la langue française, qui leur permette de rendre compte fidèlement des idées du texte et de sa cohérence : il s'agit de restituer avec clarté les étapes d'une réflexion, en articulant de manière équilibrée les idées et les exemples du texte source.

Comme chaque année, il faut rappeler la nécessité de proposer aux correcteurs un résumé qui en suive les principes méthodologiques. En premier lieu, il faut faire correspondre un paragraphe du résumé à une partie du texte, afin de mettre en évidence, par la disposition typographique, la progression logique du texte. À l'intérieur des parties, il convient aussi d'articuler les idées entre elles. On rappelle que l'effort de mise en page ne relève pas de la lubie esthétique, mais traduit une analyse juste de l'architecture et de la démarche logique du texte.

Ensuite, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un résumé et que, contrairement à la synthèse de textes, on ne modifie pas l'énonciation du texte. Par conséquent, les formules du type : « l'auteur dit que... », doivent être prohibées.

Enfin, il est demandé de compter les mots, de mettre un trait tous les 50 mots et d'indiquer en fin de résumé le décompte total des mots.

### Statistiques de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées : 526 (601 en 2024, 632 en 2023 et 681 en 2022)

Moyenne : 10,49 (10,36 en 2024, 10,28 en 2023 et 10,23 en 2022)

Écart-type : 5,04 (5,08 en 2024, 5,01 en 2023 et 4,77 en 2022)

### **3 – Remarques de correction, commentaires synthétiques**

Le texte proposé semble avoir été compris, les correcteurs ont relevé très peu de contresens ou erreurs de compréhension. En revanche, le résumé produit est parfois incompréhensible pour qui n'a pas lu l'article de David Colon. Il faudrait donc inciter les candidats à se préoccuper davantage du lecteur, c'est-à-dire à rendre compte avec netteté de la progression logique du texte : nombreuses sont les copies dans lesquelles celle-ci n'apparaît pas, de trop nombreux résumés se présentant sous la forme d'un bloc massif sans paragraphes distincts, ou au contraire les résumés sont morcelés en une multiplicité d'alinéas décousus, qui ne rendent pas compte des grandes articulations du texte. La restitution du texte en parties cohérentes et enchaînées entre elles constitue un critère d'évaluation essentiel de cet exercice.

Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance de la maîtrise de la langue, notamment de la syntaxe et de la ponctuation : l'usage de la ponctuation dans sa fonction démarcative n'est pas assez maîtrisé. C'est le cas surtout pour le point et le point-virgule, ce dernier étant souvent employé alors que la virgule serait plutôt attendue. L'emploi de la majuscule après une ponctuation forte – le point –, celui d'une minuscule après une ponctuation faible – le point-virgule ou la virgule – est loin d'être systématique. On trouve ainsi souvent dans les copies des phrases constituées uniquement d'une ou de plusieurs propositions subordonnées, puis, après un point, suit la proposition principale ; ou encore, certains candidats abusent de la phrase infinitive (« Également sensibiliser à la désinformation. ») ou recourent à un style télégraphique. S'agissant du lexique, soucieux à juste titre de ne pas reprendre les mots du texte donné à l'étude dans leur résumé, trop de candidats emploient des termes qu'ils croient synonymes mais dont le sens est impropre dans le contexte d'emploi. Par exemple, dans de nombreuses copies, une même confusion est apparue : l'adjectif « démocrate » est utilisé à la place du terme « démocratique » qui seul convenait.

Le jury souhaite alerter les candidats sur un problème récurrent mais qui a pris cette année une ampleur considérable, à savoir le non-respect de la consigne principale du résumé qui se trouve pourtant inscrite dès la première page du sujet : « Résumez en QUATRE CENTS MOTS plus ou moins 5% (soit 380 - 420 mots) le texte suivant ». En effet à peu près 15% des copies n'appliquent pas cette règle élémentaire, une exigence de l'épreuve. On a ainsi corrigé des copies qui affichaient un décompte final entre 400 et 420 mots mais qui, après vérification, comportaient en réalité au minimum 266 mots et au maximum 605 mots. Pour rappel, un résumé de plus de 450 mots ou de moins de 350 mots obtient la note de 01 sur 20. Il convient d'avertir les futurs candidats que les correcteurs s'assurent systématiquement du respect du nombre de mots utilisés et qu'ils appliquent des pénalités pour toute fraude manifeste.

#### **Éléments de correction**

##### **Plan du texte**

Introduction : La guerre de l'information nécessite une réaction de grande ampleur de nos démocraties (§ 1-6)

A – Enjeux et historique de la guerre de l'information (§ 1-2)

B – Outils de la démocratie retournés contre elle (§ 3-5)

C – Nécessité d'une riposte globale (§ 6)

I – Il faut « défendre l'information » contre les ingérences étrangères (§ 7-17)

A – Des mesures globales contre une guerre globale (§ 7-10)

B – Condition *sine qua non* de l'efficacité de ces mesures, l'identification des menaces (§ 11-14)

C – Obstacles à surmonter pour assurer l'efficacité de la riposte (§ 15-17)

II – Il faut « se défendre par l'information » elle-même (§ 18-22)

Conclusion : Il faut retrouver la maîtrise de l'information, contre les adversaires de la démocratie (§ 23)

## Proposition de corrigé

Après la guerre froide, la guerre de l'information oppose aux démocraties occidentales les grandes puissances dictatoriales, menacées par la globalisation de la communication. Mais celles-ci ont retourné contre les démocraties, fragilisées par leurs valeurs libérales, leurs propres outils de communication. Une riposte globale s'impose donc, en luttant contre la désinformation, mais aussi en agissant sur l'information.

Ainsi il faut rétablir la coopération des instances internationales, et, en France, instaurer la collaboration entre les services de l'État. Plus de transparence sur la cyberguerre est aussi nécessaire, et des traités pour arrêter la surenchère des armes informationnelles et faire respecter le droit humanitaire. Ce conflit global exige, au plan international, des échanges et une régulation, compromise par l'autonomie des serveurs locaux vulnérables aux influences, ainsi que la suspension du commerce des formes d'intelligence artificielle qui diffusent des vérités alternatives. Mais encore faut-il définir les menaces. Des mesures ont été prises à l'échelle européenne et internationale. En France, il conviendrait de légiférer sur l'identification des influences étrangères, plus drastiquement encore contre les dictatures, en appliquant les mêmes mesures qu'elles, mais aussi d'interdire aux entreprises privées toutes les campagnes d'influence, intérieures ou extérieures, et de réserver à l'État les services des entreprises sensibles. Or les fournisseurs d'accès et les utilisateurs des réseaux sociaux, qui s'enrichissent considérablement en publiant impunément des contenus litigieux, doivent, comme éditeurs, en être tenus pour responsables, et contraints à la transparence sur les influences étrangères et à la limitation de la diffusion virale des messages. Ainsi on ne s'attaque pas aux contenus, au nom de la liberté d'expression, mais aux acteurs des ingérences.

Mais il faut surtout agir sur l'information, en renforçant l'accès gratuit aux médias publics, moins vulnérables aux influences extérieures. Il ne faut pas seulement développer l'esprit critique contre les vérités alternatives, mais lutter directement contre elles. L'Arcom doit contraindre les éditeurs à diffuser des contenus fiables ; l'État doit avertir les journalistes sur les ingérences étrangères ; un organisme indépendant (responsables institutionnels, spécialistes, société civile) doit permettre de détecter les manipulations et de produire des informations authentiques, mais aussi analyser les cyberattaques, enfin former et informer tous azimuts sur les menaces qui nous concernent tous, en tous domaines.

À nous de défendre nos sociétés démocratiques contre ses adversaires, en retrouvant la maîtrise de l'information.

408 mots

## **4 – Conseils aux futurs candidats**

Le jury rappelle aux candidats que le résumé est un exercice qui consiste à réduire un texte en respectant le système énonciatif et le circuit argumentatif du texte source.

Le jury invite aussi les candidats, quand ils découvrent le sujet, à ne pas se précipiter dans la rédaction du résumé au fil de leur lecture. Il leur est conseillé au contraire de lire des séquences suffisamment longues du texte et de repérer les principales étapes du propos avant de se lancer dans la reformulation, au risque, sinon, de consacrer trop de temps et de mots à premiers paragraphes, et de se trouver dépourvu de l'un et des autres pour la suite.

Le jury invite également les candidats à être attentifs à l'organisation générale de leur copie : si le résumé ne compte qu'un seul long paragraphe ou s'il en compte plus de cinq, c'est que les grandes étapes du propos n'ont pas été convenablement identifiés. Lorsque c'est le cas, il convient en outre d'identifier et de restituer les grandes articulations logiques.

Enfin le jury recommande aux candidats de veiller à la correction de la langue, condition *sine qua non* de la lisibilité de la copie.